

## DOCUMENT A CONSERVER

### **Un renseignement, une aide pour remplir le formulaire ?**

N'hésitez pas à contacter le conservatoire :

Par téléphone : 01 86 63 12 53 jusqu'au 29 juin 2024

Ou par mail : [accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr](mailto:accueil.conservatoirefontenay@valleesud.fr)

### **A partir de la mi-juillet, les affectations seront envoyées par mail aux familles\***

*\*En cas de non-réception, merci de bien vouloir nous en informer à l'adresse suivante : [conservatoire.fontenay92@valleesud.fr](mailto:conservatoire.fontenay92@valleesud.fr)*

Pour les élèves instrumentistes, les rendez-vous parents-professeurs pour fixer l'horaire du cours individuel auront lieu du 10 au 13 septembre

**Début des cours : lundi 19 septembre 2024**

*Le Conservatoire est un lieu d'enseignement approfondi de la musique et de la danse, ouvert à tous. Près de 40 disciplines musique et danse y sont enseignées à environ 640 élèves, par une équipe diplômée, dynamique et passionnée !*

### **Les disciplines enseignées :**

- Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, contrebasse
- Cordes pincées : harpe, guitare classique
- Vents : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, tuba
- Piano : piano classique, piano jazz
- Instruments baroques : clavecin, flûte à bec, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque
- Musique actuelle et jazz : guitare amplifiée, ateliers de musique actuelle, atelier jazz et initiation à la composition en jazz
- Pratiques vocales : chœur d'adultes, chant lyrique, jeune chœur, musiques actuelles
- Pratiques collectives instrumentales : orchestres, harmonie, ensembles baroques, musique de chambre
- Formation musicale : enfants, adultes
- Musique et handicap : cours individuels, cours semi-collectifs
- Danse classique, danse contemporaine, flamenco
- Eveil pluridisciplinaire : danse et musique

Par leur inscription, les élèves s'engagent à suivre l'ensemble des cours qui composent leur parcours.

**L'attention, l'assiduité et le travail personnel régulier** tout au long de l'année sont les facteurs essentiels à leur progrès.

## Être élève au Conservatoire

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Fontenay-aux-Roses est une école de vie, de culture et de découverte. Il a pour ambition de former de bons amateurs et de contribuer à l'épanouissement artistique de chacun.

Pour profiter pleinement des enseignements qui y sont dispensés, il est attendu des élèves qu'ils se conforment aux principes suivants :

- Un travail personnel régulier, l'attention en cours et la participation aux projets de classe sont essentiels pour réussir des études musicales ou chorégraphiques au conservatoire. L'équipe pédagogique est à l'écoute des élèves et des familles pour les accompagner dans ce parcours.
- La présence à l'ensemble des cours qui composent le cursus est obligatoire. Toute absence devra être signalée à l'accueil et anticipée autant que possible. Un élève mineur devra présenter un justificatif signé par ses parents. En cas d'absences consécutives et non justifiées, notamment au moment de la rentrée, l'élève sera considéré comme démissionnaire et sa place pourra être attribuée à un autre élève.
- Chaque élève devra acquérir dès la rentrée le matériel demandé par les professeurs et l'avoir avec lui à tous les cours, toute l'année.
- Toutes les personnes qui fréquentent le conservatoire sont tenues de respecter le personnel, les locaux et le matériel pédagogique mis à leur disposition. Dans la cour comme à l'intérieur des bâtiments, il convient de ne pas perturber le bon déroulement des activités et de veiller au calme.
- Durant l'année, les élèves sont amenés à se produire en public et à assister à des concerts et spectacles. Ces participations font intégralement partie de la formation des élèves et sont à ce titre obligatoires. Qu'ils soient sur scène ou dans la salle, les élèves seront attentifs à ne pas circuler ou faire du bruit inutilement. Une attitude exemplaire est également attendue de la part des familles.

**Le Conseil d'Établissement** est un espace de concertation, d'échanges et de propositions ayant trait à la vie du conservatoire et avec l'objectif d'en améliorer le fonctionnement.

Une à deux fois par an, il réunit les acteurs de la vie culturelle de Vallée Sud - Grand Paris et de la Ville, la direction de l'établissement ainsi que les représentants des professeurs, des parents d'élèves et des élèves du conservatoire.

**L'Association des Parents Et Amis du conservatoire (APEA)** accompagne les initiatives du Conservatoire et apporte son soutien aux élèves, notamment par l'organisation d'une bourse aux livres et la location d'instruments de musique. Une permanence est assurée chaque vendredi soir.

### SERVICES A DISTANCE

Les élèves inscrits et leurs familles bénéficient d'un accès à l'**extranet usagers IMUSE** qui leur offre les services en ligne suivants : consultation des évaluations des élèves, règlement des cotisations, ré-inscriptions, mise à jour des coordonnées

### DROIT A L'IMAGE

Les élèves pourront faire l'objet de captations d'images sonores, vidéo ou photographiques à l'initiative du conservatoire ou de l'Établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris. Une autorisation sera dans ce cas sollicitée auprès des personnes concernées. Ces prises de vue n'ont en aucun cas un but commercial. Les éventuels commentaires accompagnant la production des images respectent la réputation de l'élève.

### INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Vallée Sud-Grand Paris. Elles ont pour seule finalité la gestion administrative et financière des élèves ainsi que l'établissement de statistiques. Elles sont destinées aux agents habilités du conservatoire.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) UE n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité et de limitation.

Pour exercer vos droits vous pouvez vous adresser au conservatoire ou par mail à [dpo@valleesud.fr](mailto:dpo@valleesud.fr), ou à l'adresse : le Délégué à la protection des données, 28, rue de la Redoute 92260 Fontenay-aux-Roses. Dans tous les cas, vous pouvez vous adresser à la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) ; 3 place Fontenoy, 75007 Paris.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Vallée Sud Grand Paris : [www.valleesud.fr](http://www.valleesud.fr) rubrique « RGPD ».